

complète, mais qui peuvent néanmoins accomplir le travail requis.

Par surqualification, nous voulons dire que la personne a une formation scolaire qui dépasse celle requise de façon pratique pour accomplir le travail. Par exemple, un employeur qui insiste pour qu'un livreur ait un certificat de 12<sup>e</sup> année pour s'acquitter d'un travail qui ne consiste qu'à conduire un véhicule et à lire l'adresse sur les colis. Il existe une demande croissante pour des connaissances scolaires plus poussées qui n'a aucun rapport avec le travail à accomplir (un débardeur n'a pas besoin de connaître la biologie, ni le latin, ni la chimie pour décharger des bateaux ou pour faire fonctionner des machines utilisées sur les quais).

Nous faisons respectueusement observer que le Canada ne peut pas continuer à ignorer les pauvres selon les normes sociales—il faut leur donner un emploi rémunérateur. Pour y parvenir, notre système doit (a) enseigner un travail utile à ceux qui sont incapables de poursuivre leurs études (b) les propriétaires et employeurs doivent absorber une partie et une proportion équitables des travailleurs qui sont moins doués, mais quand même capables d'accomplir un travail.

L'Association  
des foyers-écoles de la région de Saint-Jean

Eric L. Teed

Président du comité du mémoire  
Mme Olsson, présidente

Le fait que la question du bien-être pourrait être une cause de préoccupation sociale est pour nous un sujet de préoccupation. Nous croyons que les contributeurs canadiens sont prêts à supporter intégralement les véritables dépenses, mais pas le nombre croissant de gens qui adulent chimiquement de l'aide offerte par les régimes de bien-être. Tous les programmes d'assistance devraient être conçus de manière à aider ceux qui ont réellement besoin, et tous les autres devraient être identifiés et éliminés des programmes d'assistance sociale. Si nous n'arrivons pas à ce genre d'efficacité dans l'assistance sociale, le contributeur canadien qui, après tout, supporte cette charge financière, rejettera les programmes sociaux et tout le concept d'une assistance sociale éclairée sera mis en danger. Pourquoi nous avoir une certaine assurance que la distribution des fonds des services sociaux favorise l'objectif d'une

La Chambre de commerce de Saint-Jean se propose beaucoup de développement industriel, mais elle ne travaille pas dans le vide. Le développement social doit aller de pair avec toute croissance industrielle dans cette ville. Avant d'exprimer le vœu de la pauvreté et les nombreux problèmes sociaux compliqués qui y contribuent, la Chambre de commerce craint que l'avenir de l'infrastructure de cette ville doit comprendre la considération de ces problèmes sociaux.

Une autre considération très importante est celle de la dimension sociale dans la planification physique des schémas de répartition dans nos régions métropolitaines. Saint-Jean est l'une des nombreuses villes canadiennes qui est en train d'être profondément remediée, et ici encore la planification doit tenir particulièrement compte des problèmes sociaux si l'on veut que la répartition soit réellement efficace.

L'infrastructure est un élément essentiel dans tout programme d'aménagement industriel et ce dernier attire sans nul doute un grand nombre de personnes d'autres régions. Une telle migration peut provoquer une augmentation du nombre des problèmes sociaux à Saint-Jean. C'est une possibilité qui doit être considérée dans tous les programmes d'infrastructure financés par la gouvernance et encouragés à Saint-Jean.